

Mot du Maire

2012 une année de chantiers

A l'occasion des voeux de bonne année adressés récemment à tous les Gornacais, le 21 janvier, que je réitère dans ces colonnes, j'avais souligné que Gornac bouge et se développe. J'en veux pour preuve les chantiers qui seront entrepris dans les prochains mois.

Parmi les plus importants, présentés dans ce bulletin, citons les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques ainsi que la mise en place de nouveaux éclairages publics sur une partie de la commune.

Au nombre des chantiers à venir, mentionnons le réaménagement des terrains de tennis et de pétanque, pour accueillir une zone pavillonnaire de 5 lots, les études et les premiers travaux concernant l'esplanade Fongrave.

D'autres chantiers comme le cimetière ou le préau de l'école seront parachévés ou effectués cette année.

Je compte poursuivre mes efforts avec mes conseillers pour que le projet d'aménagement du bourg puisse un jour se concrétiser en tout ou partie. Vu son importance, cela ne dépendra pas de nos seuls moyens.

Je terminerai mon propos pour souligner le dynamisme affiché par nos associations qui contribuent à animer Gornac et à en faire un lieu de vie convivial.

Didier Lamouroux
06 22 44 75 78

Aménagement

Esplanade Fongrave

Les premières propositions

Les premières propositions soumises par le cabinet d'architectes *Blazquez* ont été étudiées par le Conseil municipal qui a apporté des modifications pour mieux répondre aux besoins à court et moyen terme.

Le plan ci-contre illustre les divers projets envisagés : club house, aires de sport (boulodrome, city stade, parkings, espace pour de grandes manifestations). Pour les situer, il suffit de repérer l'emplacement de route Gornac-St-Martial (à gauche).

Le cabinet *Bercat Ingénierie Paysage*, en collaboration avec le cabinet d'architectes, travaille sur le descriptif et le chiffrage de l'aménagement



du parking et du réseau eau, électricité, téléphone, assainissement qui constituent la première étape. Il devait remettre le dossier au moment de la rédaction à la municipalité.

Si tout se passe bien, les appels d'offres pourront

être lancés en février ou mars.

Dans les travaux envisagés durant l'année, seront entrepris la construction du parking et le city stade (basket, volley, handball).

suite p 2

Enfouissement des lignes électriques Une décision imminente

SUITE à la consultation entreprise par la municipalité auprès du *Syndicat départemental d'énergie de la Gironde* (SDEG), celui-ci lui a remis une évaluation du coût de cet enfouissement du réseau électrique basse tension, incluant le raccordement aux abonnés concernés.

Il s'élève à 250 894 euros ttc incluant la participation de 50 178,80 euros de la commune.

En ce qui concerne les travaux pour l'éclairage public (câblage, installa-

tion des poteaux et des luminaires) le coût est estimé à 45 000 euros ttc.

La municipalité attend de recevoir prochainement les estimations des coûts de France Télécom, correspondant à l'enfouissement du réseau téléphonique que le SDEG estime à environ 40 000 euros pour la commune.

Suivant les coûts définitifs, la municipalité envisage de profiter de ces travaux pour installer des fourreaux, permettant d'installer ultérieurement

et à moindres coûts les câbles de fibre optique, si des besoins futurs le justifiaient.

Comme nous l'avons évoqué dans une édition précédente de *l'Echo*, ces travaux d'enfouissement résultent au départ de la volonté de l'Etat de protéger les lignes de moyenne tension de tous risques de tempêtes.

Les services de l'ERDF doivent commencer le chantier au cours de l'année. C'est la raison pour laquelle la municipalité

suite p 2

Espace Fongrave

suite de la page 1

Rappelons au passage que la Communauté de communes du Sauveterrois assurera la réalisation du city stade et financera, en tout ou en partie, le revêtement du parking.

Pour sa part la municipalité fera entreprendre au cours de l'année la réalisation des voies d'accès, la construction du club house et l'aménagement du bou-

lodrome. En parallèle, elle fera réaliser le réaménagement des anciens courts de tennis et du terrain de pétanque destinés à devenir une zone pavillonnaire (lire ci-dessous).

2012 sera donc l'année où Gornac bénéficiera de nouvelles infrastructures pour le plaisir de pratiquants sportifs de tous âges.

Enfouissement lignes

suite de la page 1

s'active pour être en mesure de profiter de ces travaux, en procédant à l'enfouissement des lignes basse tension et des câbles téléphoniques.

Rappelons que ceux-ci couvrent une zone partant

de la route de Coirac, près de la COVEMAT jusqu'au niveau du Clos des Palmiers, pour se poursuivre sur la route de l'église, puis le long du cimetière et atteindre l'espace de la future Esplanade Fongrave.

Projet de zone pavillonnaire

La municipalité a augmenté le nombre de parcelles à vendre

GORNAC devrait voir s'ériger de nouvelles maisons au cours des prochains 18 mois.

La municipalité avait prévu de transformer les espaces occupés par les anciens courts de tennis et le terrain de pétanque en trois lotissements.

Après consultation d'un expert, il s'avère que les surfaces disponibles permettent de planifier cinq lots au lieu des trois initialement prévus, dont les dimensions varient de 1100 à 1400 M².

L'un d'entre eux (le N° 3, au centre) a fait l'objet d'une pré-réservation. Les quatre autres attendent des candidats. Les prix des deux premiers, en partant de la gauche, ont été fixés à 34 000 euros. Le prix des quatrième et cinquième lot a été fixé respectivement à 32 000 et 36 000 euros.



La municipalité va réaliser les accès depuis la route départementale. Les connexions au réseau d'eau sont également effectuées pour les cinq terrains. Quant au réseau électrique, celui-ci est déjà situé à la limite des terrains.

La localité bouge et se développe. En 2011, la mairie a enregistré trois permis de construire domiciliaires, un permis

Aménagement du bourg

La municipalité se penche sur les propositions de l'architecte

En décembre dernier, l'architecte M. Broichot soumettait le dossier concernant la dernière phase de l'étude préalable à l'aménagement du bourg.

Quatre propositions d'aménagement ont été retenues : le centre du bourg, l'entrée de l'école et la route de Coirac, le jardin de la salle des fêtes, enfin la création du cheminement piétonnier à l'entrée sud du bourg.

Le Conseil municipal a donc étudié ces propositions dont le coût global s'élèverait à environ 1 million d'euros. Il doit décider de la suite à donner. Il est prévu que le maire et l'architecte rencontrent des représentants du Conseil général pour voir avec eux comment poursuivre l'opération et pour explorer les possibilités de financement. En effet les investissements requis, même s'ils sont étalés sur plusieurs années, sont trop importants pour une commune comme Gornac. D'autres pistes devront être explorées : réalisation partielle de certaines propositions, recherche d'autres aides de financement, etc.

pour un bâtiment professionnel et trois permis pour des abris.

Ce nouveau projet devrait favoriser l'installation de nouveaux habitants lesquels contribueront à rendre notre commune encore plus vivante et dynamique.

Local d'entreprise à louer

L'ancien garage municipal est à louer à partir du 1 février 2012, suite au départ de la jeune société Vitis Energie. Sa surface de 225 M² (15 x 15 M) se compose d'un espace ouvert, d'un bureau et d'une kitchenette.

Le prix de la location est fixé à 600 euros par mois.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie au No 05 56 61 96 15 ou courriel : mairie@gornac.fr



Du 24 au 27 mars 2012

Le Salon de peintures et sculptures fête ses dix ans

D'ICI quelques semaines le Salon annuel de peintures-sculptures organisé par l'ACL se tiendra pour la 10^e fois à la salle des fêtes de Gornac. Les organisateurs veulent souligner cette dixième édition, en invitant tous les artistes qui ont participé aux expositions précédentes à titre d'invité d'honneur.

Cette 10^{ème} édition qui se déroulera du 24 au 27 mars, accueillera 25 artistes, peintres et sculpteurs qui exposeront chacun cinq à six créations.

Les visiteurs pourront admirer ainsi près de 150 oeuvres ainsi que les af-

fiches, réalisées aux cours des 10 années d'exposition, dont celle de l'édition 2012, signée par l'aquarelliste Jean-Guy Dagneau.

Durant les deux derniers jours, les lundi et mardi après-midi, ce Salon accueillera les enfants des écoles, invités à participer à des ateliers animés par des artistes.

Rappelons que cette manifestation culturelle, qui attire de plus en plus de visiteurs chaque année, bénéficie de l'aide du Conseil général, de la Communauté de communes du Sauveterrois et de la municipalité de Gornac.



Loisirs

Deux nouvelles activités physiques proposées aux Gornacais

D'EUX nouvelles activités physiques seront proposées aux Gornacais par l'association *Sports et Loisirs gornacais*. Celle-ci a tenu une réunion fin janvier pour étudier la mise en place de deux nouvelles sections : *Danse-gym* et *Marche* qui permettront aux personnes de tous âges d'avoir une activité physique régulière, en bénéficiant d'un encadrement technique.

Si l'une de ces activités

de loisirs vous intéresse, l'association vous invite à assister à une présentation le 21 février à 19 h à la salle des fêtes. Les responsables comptent sur cette soirée pour voir l'intérêt du public et planifier ensuite un programme d'activités durant l'année. Pour plus de renseignement, contactez Jérôme Marquille (tél : 06 14 48 44 88 ou jerome-marquille@orange.fr).

Le cirque dans la bibliothèque

UNE animation a marqué les esprits le 9 décembre dernier avec la présence de la troupe *Ouistiti Circus*, invitée à la bibliothèque de Gornac pour faire une démonstration de quelques disciplines du cirque aux enfants de 7 à 16 ans.



La salle voisine de la bibliothèque était copieusement remplie d'enfants et de plusieurs parents. Les premiers parents s'initieront aux techniques de base de certaines disciplines, avant de participer à un concours de dessins illustrant le monde magique du cirque.

Les gagnants de ce concours, Clarisse Desfarges dans la catégorie 7-10 ans et Camille Rognon chez les 11-16 ans ont remporté avec le premier prix un montant de 30 euros décerné par la municipalité.

Fête de l'Agneau, le 9 avril

L'occasion de vivre un moment convivial

LA prochaine Fête de l'Agneau empruntera cette année le même parcours que celui de l'an dernier.

Les participants auront ainsi l'occasion d'effectuer un itinéraire identique à celui de l'an dernier. Le départ se fera à 9 h 30 à partir des anciens courts de tennis, pour une halte café au moulin. La promenade se poursuivra ensuite jusqu'à l'église pour assister à 11 h à la messe pascale, en présence du petit couple d'enfants et de leur agneau.

Après la cérémonie les participants se verront offrir par le Conseil municipal un apéritif fromage et café à la salle des fêtes. Suivra le repas pique-nique apporté par chaque participant.

Au final, une démonstration de fabrication de fromage se déroulera à partir de 14 h 30 à la salle des fêtes.



Bac pour déchets encombrants

Les services du SEMOC-TOM installeront des bacs pour encombrants les 11 et 12 février à proximité des anciens terrains de tennis.

Nouveau cimetière

Le chantier du nouveau cimetière, en contre-bas de l'actuel, est bientôt terminé. L'employé municipal Nicolas Dupart doit bientôt achever la clôture.

Nicolas Dupart

piégeur agréé pour les ragondins

L'employé municipal a suivi une formation organisée par l'Association départementale des piégeurs agréés. A l'issue de ce stage, il a été nommé piégeur agréé. Ce diplôme lui donne la possibilité de

piéger les ragondins au lagunage ou ailleurs.

Projet de maison de santé

La municipalité est arrivée au terme de sa mission. Il reste au groupe de professionnels de santé à préparer et faire valider le projet par l'ARS. Si celui-ci est validé, la municipalité pourra alors étudier avec eux la réalisation finale.

Parc photovoltaïque

Le projet de parc photovoltaïque ayant reçu un avis favorable du commissaire enquêteur et le permis de construire de la préfecture, les responsables du projet doivent attendre la fin du délai de recours (fin février), avant de passer à la phase des appels d'offres.

Gros plan sur la 5 e édition du Téléthon 2011

SAMEDI 3 décembre 2011, la 5^e édition du Téléthon s'est déroulée avec de nouvelles animations.



Vendredi soir, la traditionnelle soirée du loto a affiché complet.

Samedi matin, une randonnée forte de 44 marcheurs s'est déroulée sous un ciel chargé mais sans pluie, sur un parcours long d'environ 6 km et essentiellement



sur petites routes autour de Gornac, dans un temps très raisonnable de 1 h 45 pour les plus rapides. Le «service de sécurité» a assuré son rôle aux traversées des routes « à grande circulation ». Aucun abandon n'a été signalé, bravo aux marcheurs endurcis ou novices. Un vin chaud attendait les marcheurs et les autres participants pour réchauffer les corps et les cœurs, suivi d'un copieux casse-croûte réunissant près de 80 personnes.

L'après-midi, la vente aux enchères, a permis de récolter 600 €. Les vins millésimés ou non ont remporté un vif succès, tous les objets ont trouvé preneur. Vente qui s'est déroulée dans la bonne humeur, car première pour plusieurs participants.

Le total des gains reversé à l'AFM pour 2011, s'élève à 2 611 €.

Je remercie tous les participants, tous ceux qui se sont impliqués, à titre personnel ou associatif, pour la réussite de cette manifestation, toutes les entreprises, commerçants, artisans et viticulteurs pour

leurs dons, M. Lamouroux maire de Gornac, tous ceux qui se sont investis, donné de leur temps et apporté de nouvelles idées d'animations.

Je tiens à remercier plus particulièrement les «Dames du loto», mesdames Subirat et Leroy, Dominique et son aide pour l'animation loto, Alain et Christian pour le marquage circuit, Christian pour avoir mené la rando, Sylvie, Roger, Didier et Marc pour avoir assuré la sécurité, Odile et ses marmittons pour le potage, Mmes Galles et Faugère, Chantal et Valérie pour le casse-croûte, Annie pour le vin chaud, M. Lacraberie et Rachel pour l'animation de la vente aux enchères, et bien sur Marie, pour la gestion financière.

Brigitte Bernard
coordinatrice Téléthon 2011.

Les manifestations au cours des premiers mois 2012

- 18 février : Quine organisée par La Troupe
- 25 février : Repas organisé par le Comité des fêtes
- 3 mars : Repas dansant déguisé à 20 h 30, organisé par La Troupe
- 18 mars : Quine organisée par la Paroisse
- 24 - 27 mars : Expo peintures sculptures, organisée par l'ACL
- 31 mars : Quine organisée par La Troupe
- 9 avril : Fête de l'Agneau
- 15 avril : vide grenier, marché artisanal, fleurs, restauration

Vie sportive

Les soeurs Possamaï se distinguent

Que deviennent les soeurs Possamaï? Elles continuent à fréquenter les tatamis et à s'y distinguer. Au mois de novembre dernier, aux championnats de France, Stéphanie décrochait la 1^{ère} place (catégorie - de 78 kg), tandis que sa

soeur Gaëlle obtenait la 3^e place (- de 70 kg).

La victoire de Stéphanie lui a valu d'être retenue pour le Tournoi de Paris, le 5 février à Bercy. Au moment d'écrire ces lignes, le tournoi n'ayant pas commencé, on lui souhaite bonne chance.